Convention d'utilisation des locaux

Entre

L'association
Café d'ANAIS 15 rue Nationale 3000 NIMES

et

L'Utilisateur
@@utilisateur.nom@@ @@utilisateur.voie@@ @@utilisateur.cp@@ @@utilisateur.ville@@

Préambule

- locaux mis à disposition par l'APA.
- Pour l'usage unique de ses membres → L'utilisateur doit être membre de l'association.
- Si nouveau membre[1)] ou n'a jamais été bénévole, une caution est demandée.
- Utilisation à titre privatif (pas de public).

Objet

Le membre souhaite utiliser les locaux pour :

Durée

Les locaux seront utilisée par le membre

- le <date> de <heure début> à <heure fin>
- du <date debut> au <date fin> tous les ...

État des lieux

Obligations de l'association

Obligations de l'utilisateur

Association à l'association.

Activité commerciale : adhésion 50 € Si démarrage d'activité de la société (- de 6 mois) première 1/2 journée gratuite.

Activité non commerciale conditions adhérents individuel ou association.

Participation

- adhésion à lassoc
- caisse don (participation)
- caution de 500€ par cheque non encaissé
- tarif à définir proposition :
 - demi journée de 60 à 150 9 h 12h ou 14 h - 17 h
 - journée complète de 80 à 300
 - soirée de 120 à 400 20 h à 01 h

Assurance

Retour au Sommaire

1)

- de 1 an

From:
https://wikicafe.reseauanais.fr/ - **Le Café d'Anais**

Permanent link:
https://wikicafe.reseauanais.fr/doku.php/wiki/gouvernance/convention_d_utilisation_des_locaux

Last update: **2019/03/04 15:36**